

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**Mitfinanzierung der Rheinhafen-Infrastruktur durch den Bund
(09.3076)**

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Freymond, Nicolas

Citations préféré

Freymond, Nicolas 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Mitfinanzierung der Rheinhafen-Infrastruktur durch den Bund (09.3076), 2010*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 24.04.2024.

Sommaire

Chronique générale	1
Infrastructure et environnement	1
Transports et communications	1
Navigation	1

Abréviations

KVF-NR Kommission für Verkehr und Fernmeldewesen des Nationalrates
KVF-SR Kommission für Verkehr und Fernmeldewesen des Ständerates

CTT-CN Commission des transports et des télécommunications du Conseil national

CTT-CE Commission des transports et des télécommunications du Conseil des Etats

Chronique générale

Infrastructure et environnement

Transports et communications

Navigation

MOTION
DATE: 15.12.2010
NICOLAS FREYMOND

Les chambres ont débattu de l'opportunité d'instituer un **cofinancement par la Confédération de l'infrastructure portuaire sur le Rhin** à l'occasion du traitement d'une motion du sénateur Claude Janiak (ps, BL). Chargée de l'examen préalable de cette proposition, la CTT-CE a rappelé l'importance des ports du Rhin pour l'économie suisse et relevé l'adéquation de l'objectif visé avec la stratégie énoncée par le Conseil fédéral dans le rapport sur la politique de la navigation publié l'année précédente. Même s'il lui a semblé peu judicieux de soutenir financièrement des entreprises de navigation et des entreprises portuaires actuellement rentables, elle a invité les sénateurs à adopter la motion afin de créer la base légale nécessaire à une intervention de l'Etat au cas où la compétitivité des infrastructures portuaires rhénanes serait menacée. Les sénateurs ont suivi leur commission à l'unanimité. À l'inverse, la CTT-CN a jugé inutile de modifier la législation, dans la mesure où les entreprises concernées couvrent leurs coûts. En dépit du soutien des groupes socialiste et écologiste, la chambre basse a rejeté la motion, par 95 voix contre 65.¹

1) BO CE, 2010, p. 444 s.; BO CN, 2010, p. 2055 ss.